



Abonnez-vous dès 1\$

Newsletter



## LIBAN

# Moubarak



## BOUSSOLE

*Chibli Mallat | OLJ*

28/03/2017

Six ans après sa chute assourdissante suite à une révolution non violente sans précédent, l'ancien dictateur égyptien Hosni Moubarak est libre. Comme pour Philippe Pétain, on ressent un peu de pitié pour le vieillard déchu. Contrairement à Pétain, condamné par la justice française, le plus élémentaire devoir de reconnaissance envers les victimes de la dictature a été bafoué.

Le 2 mars 2017, la Cour de cassation a rejeté une décision antérieure, prise en 2012, qui l'avait condamné à une peine de prison à vie pour la mort violente de quelque 800 citoyens égyptiens tués durant les 18 jours de la révolution du Nil. Ces citoyens manifestaient de manière non violente pour la fin de la dictature. Ils ont trouvé la mort dans la rue ou dans les lieux de leur arrestation par les services de sécurité dirigés par Hosni Moubarak. Ces faits ne sont pas controversés. Malgré cette évidence, la cour a trouvé le moyen de l'acquitter. Il est inutile de s'attarder sur ses motifs, d'ordre technique et bancal : Moubarak ne savait pas, ne donnait pas d'ordres directs, ne contrôlait pas la police et les services, tous des arguments spécieux qui supposent qu'il n'était pas chef de l'État au moment de la révolution.

Depuis la prise de pouvoir par Sissi, calque encore plus brutal que son prédécesseur, la relaxe de Moubarak ne faisait plus de doute. L'acquiescement de la Cour de cassation est une insulte supplémentaire aux victimes. Elle aurait facilement pu le trouver coupable, considérer ses six années en détention plus ou moins dorée suffisantes vu son âge, le relâcher pour cause de décrépitude ou de sénilité. Le verdict d'innocence est une cruauté gratuite assénée aux victimes et à leurs familles.

Le problème Moubarak est plus important que celui d'un procès politique dans le sens le plus médiocre du terme. Il faut aller plus loin car un dictateur devant la justice est toujours une affaire éminemment politique. « En effet, si Moubarak peut être encore l'objet d'un procès, il peut être absous ; il peut être innocent : que dis-je ! il est présumé l'être jusqu'à ce qu'il soit jugé : mais si Moubarak est absous, si Moubarak peut être présumé innocent, que devient la révolution ? Si Moubarak est innocent, tous les défenseurs de la liberté deviennent des calomnieurs. »

Ce passage vient d'un discours de Robespierre lors du procès du roi déchu par la Révolution française. Il est reproduit mot à mot, sauf évidemment par mon remplacement du nom de Louis par celui de Moubarak. Robespierre s'opposait au procès de Louis par l'argument que la révolution serait rendue illégitime si le roi était jugé innocent. Il voulait la mise à mort immédiate de Louis XVI, sans autre forme de procès.

La conclusion est bien entendu monstrueuse, mais l'argumentation est puissante. Que devient la révolution égyptienne, maintenant que Moubarak a été jugé innocent, qu'une bande de calomnieurs irresponsables, dont les 800 victimes exerçant leur droit à la liberté de manière non violente ?

**L'Orient  
LE JOUR**

Vous lisez 5 des 15 articles gratuits par mois.

Pour une lecture en toute liberté, profitez dès maintenant de notre offre découverte.

Déjà abonné? [Identifiez-vous](#)

**1\$** le 1er mois

X

00 blessés des 18 jours de la révolution du Nil ne sont e, depuis l'accession de Moubarak au pouvoir en 1981 utale de la dictature en Égypte. Comme Louis XVI, le n ou syrien. Mais il y avait quand même des milliers librement au choix de leur gouvernement.

urant les 18 jours de la révolution du Nil. La révolution oir contre lequel le peuple a massivement manifesté . Une révolution contre la dictature est un droit, si ce s en 1776, en France en 1789.

Le verdict d'innocence de Moubarak marque le glas de la révolution du Nil, et enfoncé un autre clou dans le cercueil du printemps arabe, que le monde entier, et les Arabes en premier, avaient correctement salué comme un grand moment historique d'une philosophie de la non-violence. La révolution non violente a échoué, les anciens dictateurs sont innocentés. Nous en sommes réduits par des quarterons de l'Ancien Régime, revenus au pouvoir dans l'odeur âcre de la vindicte, à être des calomnieurs. Les millions de manifestants contre la dictature sont des calomnieurs. Nous sommes tous des calomnieurs. Voilà le message qui ressort du procès de Moubarak.

#### Dans la même rubrique

[Sursaut](#)

[Couleurs](#)

[Fiducie](#)

[Acidités](#)

[Fédéralisme](#)

[Sonnette d'alarme](#)

[Murs](#)

[RETOUR À LA PAGE "LIBAN"](#)